

Madame Marie-Claire **Beeger**;  
Madame Anne-Marie **Gander**;  
Madame Simone **Rey**,  
ont le regret de faire part du décès de

Madame  
**Adrienne REY**

leur chère maman, tante, belle-sœur,  
grand-tante, amie et parente, enlevée  
à leur tendre affection le 21 juillet 2012.

La cérémonie religieuse aura lieu le  
mercredi 25 juillet, à 16 h 15, en la  
chapelle du Centre funéraire de Saint-  
Georges, où la défunte repose.

Cet avis tient lieu de faire-part.